



« Vingtème Conférence Générale de l'ONUDI »

**DISCOURS DU MINISTRE DE LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT,
CHEF DE LA DÉLÉGATION TOGOLAISE**

27 Novembre 2023

Madame Debora LEPRE, Présidente de la vingtième session de la Conférence générale,

Monsieur le Directeur Général de l'ONUDI,

Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

Distingués délégués,

A l'entame de mon propos, permettez-moi, **Madame la présidente**, de joindre ma voix à celle de mes prédécesseurs pour vous adresser, au nom de ma délégation et du Président de la République Togolaise, **Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE**, nos chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la présidence de la 20^{ème} session de la conférence générale. Je puis vous assurer du soutien de toute ma délégation.

Nous tenons également à exprimer au Directeur Général et aux membres du bureau de l'ONUDI, notre gratitude pour leur engagement en faveur de la transformation structurelle des économies de nos pays.

Le Togo souscrit, par ailleurs, aux déclarations faites par le Pakistan et le Ghana respectivement au nom du groupe des 77 et la Chine et du Groupe africain. Toutefois, ma délégation souhaiterait faire la déclaration suivante, à titre national.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur de prendre la parole aujourd'hui devant cette illustre assemblée, pour relever l'importance qu'attachent les États membres, dont le Togo, à l'accélération du développement industriel, pour une émergence de la prospérité dans nos pays respectifs.

Dans le contexte actuel de mutation socioéconomique, je voudrais ici, rappeler que l'État togolais s'est doté d'une feuille de route gouvernementale 2025 qui ambitionne de faire de notre pays « **un Togo en paix, une Nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable** ».

Je voudrais rassurer les partenaires du Togo que notre feuille de route vise à accélérer la transformation économique de notre pays.

Le Togo a ainsi choisi de faire de l'industrie, l'un des moteurs principaux de son développement socio-économique.

Le gouvernement ambitionne la création de « véritables industries transformatrices » à travers l'implantation à l'horizon 2025 d'au moins 20 nouvelles unités industrielles d'envergures internationales et la création d'au moins trente-cinq mille emplois directs et indirects.

L'État prévoit également le développement de 10 agropoles dont le projet pilote de l'agropole de Kara qui est en cours de développement sur une superficie de près de 165 000 hectares.

La nouvelle politique industrielle du Togo priorise, le développement de plateformes permettant la croissance de la transformation de nos matières premières, et l'adoption des standards internationaux en vue de faciliter l'accès des produits made in Togo aux marchés de l'économie mondiale.

En ce sens, le Togo dispose depuis le 06 juin 2021, de la Plateforme Industrielle d'Adétikope, une zone industrielle d'une superficie de plus de 400 hectares, impulsant la transformation textile, du soja, du bois, et sous peu les produits pharmaceutiques. Il s'agit ici du fruit d'un partenariat public-privé d'une valeur de 200 millions d'euros, que nous appelons de nos vœux, à multiplier.

Quant au Port de Lomé, il est le principal canal d'échange commercial du Togo avec l'extérieur, mais aussi pour les pays de l'Hinterland (Mali, Niger, Burkina-Faso), et se classe 1^{er} port en eau profonde naturelle de l'Afrique de l'Ouest.

De plus, le Togo s'est doté de politiques et réformes pour la promotion de l'industrialisation et des investissements.

Les réformes réglementaires relatives au climat des affaires adoptées permettent de simplifier les procédures administratives pour la création d'entreprises, l'obtention de permis et les transactions immobilières.

La politique de développement du capital humain qualifié et adapté aux besoins des entreprises internationales est soutenue par le Togo. En effet, outre les Universités publiques, le gouvernement a mis en place le Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie afin de mettre en adéquation, l'offre de formation professionnel avec les besoins des entreprises en termes de compétences.

Monsieur le Directeur Général,

L'appui de l'ONUDI dans la dynamique actuelle du Gouvernement est plus qu'attendu.

Il est désormais opportun d'œuvrer à la mise en place d'un nouveau programme de coopération pays avec le Togo, pour accélérer et rendre durable, le développement industriel en cours.

Cette conférence est le lieu pour nous :

D'exprimer notre souhait de renforcer la coopération bilatérale à travers l'identification conjointe d'actions concrètes d'appui aux priorités industrielles de notre pays le Togo ainsi que l'élaboration du programme de coopération bilatérale ONUDI-Togo.

C'est ici l'occasion de faire un plaidoyer pour un accompagnement de l'ONUDI pour le renforcement des capacités des institutions en charge des normes de « qualité » au Togo, l'appui au développement des parcs industriels, la valorisation des chaînes d'approvisionnement durables, la promotion d'une économie circulaire, la création d'emplois et le renforcement des capacités des femmes et des jeunes.

C'est le lieu de demander à l'ONUDI un appui technique pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités du Bureau national de l'ONUDI afin de soutenir le dynamisme de l'industrialisation du Togo.

L'État togolais réitère ici, son engagement et sa disponibilité à collaborer avec l'ONUDI ainsi qu'avec tous nos partenaires, dans la mise en œuvre de notre politique industrielle.

Je vous remercie.